

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Extension activités -Plate-forme humide

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie 1 - ICPE - Projets soumis à examen au cas par cas a) autres ICPE soumises à autorisation	Projet soumis à : - (ICPE) autorisation sous la rubrique 2791-1 : 400 t/j (seuil autorisation : 10 t/j) - (ICPE) autorisation sous la rubrique 3642-2-a : 2350 t/j (site déjà soumis pour capacité de 2250 t/j - seuil : 300 t/j) - (ICPE) enregistrement sous la rubrique 2160-1-a : 4320 m3 - (IOTA) déclaration 1.1.1.0 : forage à moins de 50 m - 20 m3/h de capacité

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Entreposage de matières végétales issues de l'industrie agro-alimentaire et production de co-produits en vue de la nutrition animale (3642) et de la méthanisation (2791)

Mélange des matières entre elles, selon recettes (mélange de matières dites humides et de matières dites sèches)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal de ce projet est de valoriser le potentiel de la ressource en coproduits pour une meilleure performance économique et environnementale des filières agricoles et agro-alimentaires du Nord-Est de la France.

Aliane exploite depuis plusieurs années sur le site du GIE Chardonneuse un procédé original de fabrication d'aliments pour ruminants à partir de coproduits humides des agro-industries régionales. Ces aliments composés sont appelés aliments mash semi-humide.

Les coproduits utilisés dans ce process proviennent des industries agroalimentaires dont les $\frac{3}{4}$ sont situés dans les $\frac{1}{4}$ NE de la France.

Le Projet va permettre de séparer les deux activités (fabrication de produits destinés à la Nutrition animale et à la Méthanisation) via deux lignes de production distinctes. Il y aura donc 2 lignes équipées de 2 mélangeuses (4 mélangeuses en tout), les matières premières seront stockées soit à l'extérieur, soit dans un bâtiment de stockage couvert, partiellement fermé.

Hormis, les aspects environnementaux évoqués ci-dessus et l'aspect sécurité alimentaire de séparer l'activité alimentation animale et l'activité pour la méthanisation, un autre atout majeur de ce projet pour le site de PAUVRES est de déplacer l'ensemble des flux de camions de cette activité (risque de coactivité) et espacer les différentes activités sur le site du GIE Chardonneuse.

Les objectifs détaillés sont décrits dans le porter-à-connaissance.



4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Création de la plate-forme : imperméabilisation de voiries

Mise en place de l'assainissement et des deux bassins de rétention

Implantation des locaux techniques en préfabriqués

Implantation des auvents : stockage dit intérieur et mélangeuses

Fixation des mélangeuses et équipements connexes

Implantation des blocs béton pour délimitation des différentes zones de stockage

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Apport des matières

Entreposage sur la plate-forme dédiée et étanche

Déchargement des matières dans les différentes mélangeuses : celles dédiées à la nutrition animale ou celles dédiées à la méthanisation

Chargement des co-produits et orientation vers chacune des filières

Absence d'entreposage des produits finis : flux tendu

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet constitue une extension d'AIOT mais qui est non substantielle, selon autoévaluation effectuée par le Pétitionnaire et consignée dans le porter-à-connaissance.

Le Projet nécessite uniquement un nouvel APC dans le cas où la présente procédure d'examen au cas par cas mène à une dispense d'évaluation environnementale.

Le site dispose d'une autorisation d'exploiter depuis 2007.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
augmentation de production de co-produits pour la nutrition animale	100 t/j : de 2250 à 2350 t/j (3642)
capacité de production de co-produits en vue de la méthanisation	400 t/j (2791)
entreposage de matières dites sèches en silo	4320 m3 (2160)
emprise au sol du silo	2320 m2
forage à moins de 50 m de profondeur	20 m3/h de capacité max
surface imperméabilisée	22000 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Rethel - RD946
08310 PAUVRES

Coordonnées géographiques¹

Long. 04°29'06"E Lat. 49°25'06"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Les installations existantes ont été autorisées par AP de 2007. Le projet de plate-forme humide n'a pas été instruit. Il est présenté dans le porter-à-connaissance joint.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche à plus de 5 km (voir annexe 5) (source Geoportail)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source Geoportail)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	aucun arrêté de protection de biotope à plus de 17 km (source Geoportail)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source Geoportail)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source Geoportail) aucun parc, réserve à plus de 20 kms
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPBE le plus proche (transport terrestre) à 12 km au Nord-Ouest : A34, 12 km Ouest : RN51 et (transport ferroviaire) : uniquement autour de Charleville-Mézières et en direction du SUD - Sud-est (source : ardennes.gouv.fr - Carte stratégique bruit 3ème échéance),
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Premier site patrimonial à Saulces-Champenoises (Eglise St Crépin) à plus de 3 km (source : geoportail - Atlas des patrimoines)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Geoportail - SIG.reseau-zones-humides.org Aucune zone RAMSAR ou autre zone humide à proximité immédiate du site Ruisseau St Lambert à äuvres à environ 600 m au Sud-Est

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de PPRT ni PPRN
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source georisques : ancien site pollué mais pas sur parcelle YB133
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	absence de ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Sandre eaufrance.fr / aires-captages.fr AAC la plus proche : Saulces-Champenoises, 400 m Nord-Ouest
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source Geoportail - Atlas des patrimoines : absence de site inscrit à proximité immédiate
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géoportail - voir annexe 5
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source Geoportail - Atlas des patrimoines : absence de site classé à proximité immédiate

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forage déjà autorisé - voir PAC
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	parcelle de 2 ha cultivée en luzerne mais située dans l'emprise du GIE Chardonneuse
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque incendie - évolution des dangers évaluée dans le PAC → absence d'évolution
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	absence de rejets atmosphériques, aqueux
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'évolution du trafic est également évaluée dans le PAC → absence d'évolution substantielle
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	nuisances sonores potentielles : engin de manutention et mélangeuses et équipements connexes

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>source d'odeurs (bassins, stockages) mais pas différent des activités déjà existantes sur le site</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Potentiellement engins de manutention mais pas différent des activités déjà existantes</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>absence de rejets aqueux - effluents collectés (eaux pluviales potentiellement souillées par des matières végétales) —> épandage</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>oui - voir ci-dessus</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	projet situé sur une plate-forme industrielle déjà existante - pas de modifications substantielles : peu de constructions (trois auvents de faible hauteur) et quelques locaux préfabriqués
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 ha de parcelle autrefois cultivée en luzerne mais déjà dans l'emprise du site GIE Chardonneuse

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

source Avis MRAE - developpement -durable.gouv/fr Ardennes

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

EAU : récupération des effluents de la plate-forme (essentiellement eaux pluviales potentiellement souillées au contact des matières végétales) —> collecte vers des bassins de rétention avant épandage
 AIR : émissions diffuses de poussières : chargement juste au-dessus des mélangeuses + auvent, auvent au dessus du stockage intérieur pour matières dites sèches
 Pas de risques sanitaires
 BRUIT : équipements connexes dans locaux techniques - zones à émergence éloignées (plus de 300 m) - arrêt moteur des engins de manutention hors phases de roulage
 VIBRATIONS : engins de manutention : zones d'habitation éloignées

voir PAC pour plus de détail

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale. Les modifications apportées ne sont pas substantielles et le projet n'est pas implanté dans une zone présentant une sensibilité environnementale particulière. (voir porter-à-connaissance pour le détail)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 6 - Porter-à-connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PAUVRES

le,

26/10/2022

Signature

